



MAISON SO DE CLOZE

LUZ SAINT SAUVEUR

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Christèle HOURQUET-RIMBES

Coordonnées :

www.sodecloze.fr

contact@sodecloze.fr

06 63 03 46 66



MAISON SO DE CLOZE
www.sodecloze.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Maison So de Cloze qui vous est louée est aménagée pour répondre à vos besoins durant vos vacances. Vous y trouverez mobilier, literie, vaisselle, linge de lit et linge de toilette. Dès votre entrée dans l'hébergement, vous pourrez effectuer un état des lieux et signaler tout défaut (propreté, dégradation du matériel...) dans les 24h.

Arrivée et départ de la location

Le jour de votre arrivée, la location sera disponible à partir de 15h. Votre arrivée s'effectue de manière autonome, un boîtier à clés sécurisé est disponible à l'extérieur. Le code vous sera communiqué 48h avant votre arrivée.

Le jour du départ, vous avez jusqu'à 10h pour rendre le logement.

Nombre de locataires et visiteurs extérieurs

Nous vous louons notre logement pour 6 vacanciers. Si vous souhaitez accueillir des visiteurs durant votre séjour, merci de demander notre accord préalable.

Les invités non inclus dans la réservation ne sont pas autorisés à dormir sur place sans supplément tarifaire (voir tarif de la nuitée / convive).

Le nombre total d'occupants ne doit pas dépasser 8 personnes maximum.

Heures de calme et respect du voisinage

Nous vous remercions de limiter le bruit la nuit (entre 22h et 8h du matin) afin de ne pas perturber le voisinage.

Fêtes et événements au sein de la location

Les fêtes, événements et grands rassemblements ne sont pas autorisés dans notre meublé de tourisme.

Les tournages commerciaux et autres usages professionnels sont strictement interdits dans la propriété.

Utilisation des lieux et respect du matériel

Durant toute la durée du séjour, le locataire devra respecter les lieux. Il fera bon usage du matériel et entretiendra le logement pour le rendre en parfait état général à son départ.

Les ustensiles de cuisine, huile, épices et produits d'entretien sont à votre entière disposition durant vos vacances.

Vous n'êtes pas autorisés à déplacer les meubles.

Le mot de passe wifi vous assurant une connexion internet est une information confidentielle. Veuillez ne pas le communiquer à des personnes extérieures au groupe de voyageurs.

En cas d'accident ou de casse, il est de votre responsabilité d'informer les propriétaires avant votre départ.

Consignes générales de sécurité

En tant qu'hôtes, nous ne pourrions être tenus responsables de vol, perte ou détérioration de l'hébergement si la location n'est pas correctement fermée (fenêtres + porte d'entrée verrouillée).

De même, en votre absence ne laissez pas d'appareils électroménagers ou électriques allumés. Veuillez ne pas laisser de jeunes enfants sans surveillance dans la maison.

Logement non-fumeur

La Maison So de Cloze est un espace non-fumeur. Il est donc strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur du logement.

Un cendrier est disponible à l'extérieur de la propriété. Veuillez ne pas laisser de mégots sur la terrasse.

Animaux de compagnie

Les petits animaux sont admis au sein de notre location. Néanmoins, quelques règles doivent être respectées afin de garantir la propreté et la sérénité des lieux :

- Un seul animal peut être accueilli
- Ne pas faire monter l'animal sur le canapé ou les lits
- Le vacancier se porte garant du nettoyage des traces de son animal
- Nos amis les animaux sont les bienvenus, pourvu qu'ils n'occasionnent pas de nuisances sonores
- Ne pas laisser l'animal seul à la location, sans surveillance.

Gestion des ordures ménagères

Des poubelles de tri sélectif sont disponibles dans la cuisine pour vous permettre de trier vos déchets quotidiens. Pour sortir vos poubelles, le bac de ramassage se trouve rue du Calihour (voir le plan précédent).

Espaces extérieurs

La ville interdit aux locataires d'étendre leur linge aux fenêtres ou sur les balcons.

Concernant le barbecue disponible sur la terrasse, merci de l'utiliser en respectant les mesures de sécurité et en prenant garde à la météo.

Comme pour les autres équipements, le barbecue doit être nettoyé après usage.

Numéros d'urgence

En cas de besoin, vous pouvez contacter Christèle HOURQUET RIMBES au numéro suivant : 06 63 03 46 66

Pour toute autre urgence, voici les numéros indispensables :

SAMU	Sapeurs-Pompiers	Police secours	Centre d'appel d'urgence européen	Numéro d'urgence personnes sourdes et malentendantes
15	18	17	112	114

Sanction en cas de violation du règlement intérieur

En cas de non-respect du règlement intérieur par le locataire, Christèle HOURQUET RIMBES se réserve le droit d'appliquer des sanctions adaptées :

- Résiliation du contrat de location avec perte du dépôt de garantie. Vous devrez quitter les lieux avant la date de départ conclue par suite de l'interruption du séjour.
- En cas de dégradations ou de casse, les objets devront être remplacés à l'identique ou remboursés au propriétaire grâce au montant de la caution. Le locataire peut faire jouer son assurance habitation grâce à l'extension villégiature en cas de dégâts majeurs constatés à l'état des lieux de sortie.
- Si le nettoyage réalisé par les voyageurs ne correspond pas aux normes minimales d'hygiène, les heures de ménage et d'entretien supplémentaires leur seront facturée.



MAISON SO DE CLOZE
www.sodecloze.fr